



# Pétition

## Remplacements

### NON aux suppressions de postes

### Exigeons des enseignants en nombre et formés !

Le problème des remplacements touche de plus en plus d'établissements du premier et du second degré. La FCPE ne cesse de dénoncer une situation qui se dégrade, d'année en année, dans notre département et dans l'académie. **Les premières victimes sont les élèves** car leur scolarité est amputée d'un volume d'heures considérable et leur avenir est compromis.

**Cette pénurie de remplaçants est la conséquence directe de la politique de suppressions massive de postes ces dernières années (plus de 30 000 en 3 ans). 16 000 nouvelles suppressions de postes sont prévues en 2010, ce qui va encore aggraver la situation.**

Cette politique conduit l'administration à utiliser, depuis la rentrée scolaire, pour pallier les manques, le volant d'enseignants remplaçants prévus. Cela est vrai dans de nombreuses matières du second degré.

**La FCPE a fait le constat d'au moins 559 heures de cours d'absences non remplacées pour le 1<sup>er</sup> trimestre en Seine Saint Denis, toutes matières confondues dont 82 heures d'absences non remplacées en allemand, 56h en anglais, 65h en math, 69h en français,** (source : FCPE 93 « Ouyapacours », <http://www.fcpe.asso.fr/ouyapacours/>)

Cela touche de nombreux établissements, y compris ceux qui sont classés en éducation prioritaire ou en ambition réussite.

Dans le primaire, cette carence de remplaçant se traduit par au moins **1 738 jours d'absences non remplacés pour ce 1<sup>er</sup> trimestre de l'année** (Source : « Ouyapacours »). Ce qui entraîne mécaniquement la multiplication de classes surchargées, voire des classes à plusieurs niveaux.

**Le rectorat de l'académie de Créteil reconnaît les dysfonctionnements** et, pour remédier a cette situation catastrophique, il demande aux chefs d'établissement s'ils connaissent dans leur entourage des étudiants ou « *des personnes titulaires au minimum d'une licence ou ayant des compétences avérées* » afin d'assurer les remplacements. C'est inacceptable !

En se déchargeant de sa responsabilité, le rectorat entend dissimuler une remise en cause programmée du recrutement national des enseignants (fermeture des IUFM et masterisation). Ce qui revient à créer encore plus d'inégalités sociales et territoriales.

**L'Education nationale doit assurer ses obligations de continuité du service public, et pas à n'importe quel prix !**

**La FCPE exige des solutions de remplacements pérennes à travers le recrutement d'enseignants formés pour un service public d'éducation de qualité.**

Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil,

**J'exige du Rectorat, le recrutement d'enseignants formés pour assurer tous les cours et le remplacement des enseignants absents :**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Signature**